

Rapport de la Commission de finance et de gestion du 15 novembre 2021

Demande de crédit complémentaire et supplémentaire de 170'000 CHF pour la rénovation de l'hôtel communal

Présidée par M. Benoît Hemmer, la Commission financière et de gestion (CFG) s'est réunie le 15 novembre 2021, en présence de ses 9 membres, ainsi que des 5 membres du Conseil communal et de l'administrateur communal.

En cours de travaux, le projet a évolué sur trois points principaux :

- La position de l'ascenseur,
- L'occupation des étages, et
- Le système de rafraîchissement.

Un nouveau devis a donc été demandé et calculé. La démolition et la reconstruction de la cage d'escalier ainsi que l'implémentation d'un système de rafraîchissement ont engendré des coûts supplémentaires importants à hauteur de 208'000 CHF.

La CFG constate que le Conseil communal a renoncé à certaines dépenses (pour une somme totale de 158'943 CHF), par exemple l'ascenseur en verre, pour réduire les coûts au maximum. Le coût final probable s'élève à 2'090'159 CHF, ce qui correspond à un dépassement du crédit d'engagement de 114'159 CHF. Les problèmes de pénurie de matériel pourraient faire gonfler certaines factures.

La CFG estime que les modifications apportées au projet sont cohérentes et justifiées.

Un membre de la commission regrette qu'un crédit complémentaire d'une telle hauteur parvienne seulement six semaines avant le déménagement de l'administration communale dans le bâtiment rénové. Après le dépassement du crédit du centre du village et ses conséquences, revenir avec une demande de crédit complémentaire si élevé est discutable. Le Conseil communal répond que cette remarque est malvenue.

À l'unanimité, la CFG recommande au Conseil général d'approuver la demande de crédit.

St-Blaise, le 17 novembre 2021

Le Président

La rapporteure

Benoît Hemmer

Nathalie Müller